

Ce site est accessible à toute personne (particuliers, professionnels...). Il permet de localiser une parcelle, de faire apparaître le zonage et de consulter l'ensemble des documents liés au PLUi.  
Aucune création de compte est nécessaire.

### CONSULTER UN TERRITOIRE (A) OU UNE PARCELLE (B)

#### A – Consulter un territoire

- 1 – Notez dans la barre de recherche la commune,
- 2 - Cliquez sur la commune dans le menu déroulant
- 3 – Cliquez sur la loupe

Pour agrandir ou réduire, il faut utiliser la roulette de votre souris



#### B – Consulter une parcelle

- 1 – Reprenez la procédure pour consulter un territoire
- 2 – Cliquez sur « recherche par parcelle »



3- Complétez les différents éléments demandés (menu déroulant pour chaque rectangle)

- |                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| a - Département               | d - Section  |
| b - Commune                   | e - Parcelle |
| c - N° Commune absorbée : 000 |              |



4- Cliquez sur la loupe

5- La parcelle cherchée, a un fond de couleur

